

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article14991>

Le patron d'EADS propose à Paris et Berlin de renoncer à leur contrôle

- Défense - France -

EADS

Date de mise en ligne : lundi 14 novembre 2011

Spyworld Actu

Le patron d'EADS, Louis Gallois, a préconisé dimanche une modification de l'actionnariat du groupe aéronautique européen qui permettrait à la France et l'Allemagne de renoncer à leurs actions de contrôle.

Le gouvernement allemand et le groupe Daimler ont annoncé jeudi un accord compliqué qui permettra au constructeur automobile de réduire sa part dans le capital d'EADS sans compromettre la parité franco-allemande.

M. Gallois a estimé que cet accord, présenté par Berlin comme temporaire, mettrait "fin à l'incertitude" après des mois de recherche d'actionnaires privés. Mais "pour le long terme, le management d'EADS a proposé une évolution de l'actionnariat qui permettrait d'assurer l'équilibre franco-allemand (...) sans qu'on ait besoin d'action de contrôle", a-t-il déclaré à quelques journalistes.

Cette évolution, possible en droit des Pays-Bas où EADS est enregistré, ferait des Etats "des actionnaires comme les autres, libres de quitter le capital ou d'y rester", a expliqué le président exécutif du groupe.

La proposition d'EADS a été présentée il y a trois ou quatre mois, a précisé M. Gallois.

Berlin s'est mis d'accord avec Daimler sur un rachat en 2012 par la banque publique KfW de la moitié des parts du constructeur automobile dans le groupe aéronautique européen EADS, faute de repreneur privé dans l'immédiat.

Après le transfert des parts à la KfW, Daimler aura réduit sa participation au capital d'EADS à 7,5% (contre 15% actuellement), et ses droits de vote à 15% (contre 22,5%). Daimler continuera cependant à représenter tous les actionnaires allemands au conseil d'administration.

Le successeur pressenti de Louis Gallois, Tom Enders, actuellement patron d'Airbus, la principale filiale d'EADS, avait alors estimé que "la décision d'une entrée de l'Etat allemand dans EADS n'était (...) pas du tout la seule possible". "Cette étape n'aide pas au développement futur du groupe EADS", avait-il ajouté.

Côté allemand, la participation dans EADS sera donc contrôlée pour un tiers par l'Etat, pour un tiers par Daimler, le tiers restant étant parqué depuis 2007 au sein d'un consortium bancaire, des actions dont Daimler n'a conservé que les droits de vote.

Côté français, une part de 22,5% est détenue aux deux-tiers par l'Etat (par l'intermédiaire du holding Sogepa) et à un tiers par le groupe Lagardère.

Post-scriptum :

<http://www.fusacq.com/buzz/le-patro...>